

INTERVIEW GIS éolien en mer : « Nous étudions tous les milieux et composantes du milieu marin »

Le groupement d'intérêt scientifique (GIS) né de la décision de construire le parc éolien en mer Dieppe - Le Tréport organise une journée de conférence à Dieppe, mercredi 11 décembre. L'occasion pour Emilie Praca, coordinatrice du GIS, de présenter son fonctionnement.

→ **Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est le Groupement d'intérêt scientifique (GIS) ?**

Emilie Praca : Le GIS est l'une des mesures d'engagement du projet éolien en mer Dieppe - Le Tréport. Il est l'une des obligations à mettre en place pour le parc, avec un budget conséquent de 8 millions d'euros sur toute la durée de vie du parc. Il a été officiellement lancé en février 2020 avec trois objectifs principaux. Le premier est d'accompagner les suivis environnementaux de l'impact du parc. Le deuxième objectif, c'est de réaliser des études propres aux GIS qui vont au-delà du simple suivi du parc. Et troisièmement, il y a un objectif de communication, de diffusion de l'information, pour le grand public ou la communauté scientifique.

→ **À qui s'adresse la journée organisée à Dieppe le 11 décembre ?**

Nous visons le grand public, avec des présentations vulgarisées : le matin, nous parlerons des suivis environnementaux du parc avec les grands principes de ce qu'est l'étude d'impact. Ensuite, des bureaux d'études vont présenter les suivis réa-



Emilie Praca est la coordinatrice du groupement d'intérêt scientifique, Lucas Farcy

lisés. Puis l'après-midi, on aura les études du GIS où les scientifiques présenteront leurs recherches.

→ **En quoi ce GIS est différent de toutes les études réalisées par le promoteur EMDT autour de son parc ?**

Les suivis environnementaux sont là pour mesurer l'impact du parc et l'efficacité des mesures dites ERC : éviter, réduire, compenser [un ensemble de mesures qui visent à limiter l'impact des éoliennes en mer, NDLR]. Ce sont des suivis réglementaires

qui sont détaillés dans les arrêtés préfectoraux. Les études du GIS viennent en plus de ça : elles se font sur le budget du GIS et sont décidées par les membres du GIS et de son conseil scientifique, qui va choisir les orientations scientifiques des études

→ **Dans quels domaines travaillent les scientifiques du GIS ?**

Nous couvrons un peu tous les domaines, tous les milieux et composantes du milieu marin. Certains étudient les communautés benthiques, qui vivent au fond de l'eau. D'autres étudient la colonne d'eau ou les sédiments, ou encore les mammifères marins, les oiseaux. L'objectif, c'est vraiment de couvrir tous les compartiments. Il y a également deux études socio-économiques, avec par exemple l'étude Redfish qui a commencé cette année et qui étudie les restrictions sur les aires de pêche.

→ **Ce GIS est propre au projet Dieppe-Le Tréport. Pourquoi a-t-il été mis en place ici et pas ailleurs ?**

Je n'étais pas présente quand cela a été décidé, mais je sais qu'il y a eu une grosse demande lors du débat public et ça s'est concrétisé comme ça. Sur d'autres parcs, les promoteurs vont financer des projets directement alors que là, on a réellement des membres qui décident des projets à mettre en place. Cette façon de faire, je crois que ça implique plus les scientifiques, puisqu'ils peuvent mieux se fédérer et mettre en place des projets ensembles.

→ **Avez-vous des exemples de recherches menées grâce au GIS ?**

La première étude a commencé dès 2021 et elle porte sur les goélands, avec un recensement et un suivi de jeunes de colonies entre Dieppe et le Cap d'Antifer. Cela a permis notamment de voir l'impact de la grippe aviaire il y a deux ans. On a donc un suivi de plusieurs années avant la construction du parc et l'un des objectifs sera de voir comment ces colonies vont évoluer avec la présence des éoliennes en mer. C'est important, parce que même si on entend dire que les goélands pullulent, en réalité ces espèces sont en train de s'écrouler au niveau colonies sauvages. Et les colonies urbaines ne sont pas en si bonne santé que ça.

Il y a aussi deux études de recherche et développement, qui utilisent de l'ADN environnemental : cela consiste à prendre un échantillon et de faire des analyses d'ADN pour trouver toutes les espèces qui sont présentes dans cet échantillon. C'est une méthode nouvelle et on va voir son efficacité par rapport à la méthode classique, qui consiste par exemple pour le plancton à des observations au microscope, ce qui est assez fastidieux. On pourra voir ce qu'apporte cette méthode par rapport à la méthode traditionnelle.

Propos recueillis par Lucas Farcy

■ **Conférence grand public gratuite, à l'Estrancité de la mer à Dieppe. De 10h à 12h : étude de l'impact environnemental du parc Dieppe - Le Tréport. De 13h à 15h : études du GIS éolien en mer sur le milieu marin.**